Stéphanie Rousseau; Anthony Le Piouffle Infirmiers en santé au travail – Lyon
Membres de GAPEP infirmiers E-pairs

Journées d'études et de formation du GIT Toulouse 2019

E-Pairs

Association Fédérative des Groupes de Pairs Pour le Développement Professionnel Continu en Médecine du Travail Organisme DPC de Formation en Santé au Travail
Enregistrement ANDPC N° 2849

Rôle Propre Infirmier en Santé au travail à l'aune des Groupes Epairs

Introduction

I. Qu'est ce qu'un GAPEP ?

II. Le rôle propre Infirmier

A) Réglementation

B) Une autre vision possible…

C) En pratique

III. Rôle Propre et Santé au Travail

A) L'expression du rôle propre en santé au travail

B) Limites

IV. Contribution du GAPEP à l'affirmation du rôle propre.

A) Questionnement de la pratique (et diagnostics infirmiers)

B) L'écrit

I- Qu’est ce qu’un Groupe d’Analyse des Pratiques Entre Pairs ?

Une formation continue

Validation DPC

Définition d’un groupe de pairs, selon E-pairs :

« Un groupe de pairs réunit des infirmier(e)s du travail, partageant des règles de métier et des valeurs professionnelles, et acceptant de mettre en discussion leurs pratiques pour les évaluer et les faire progresser. »

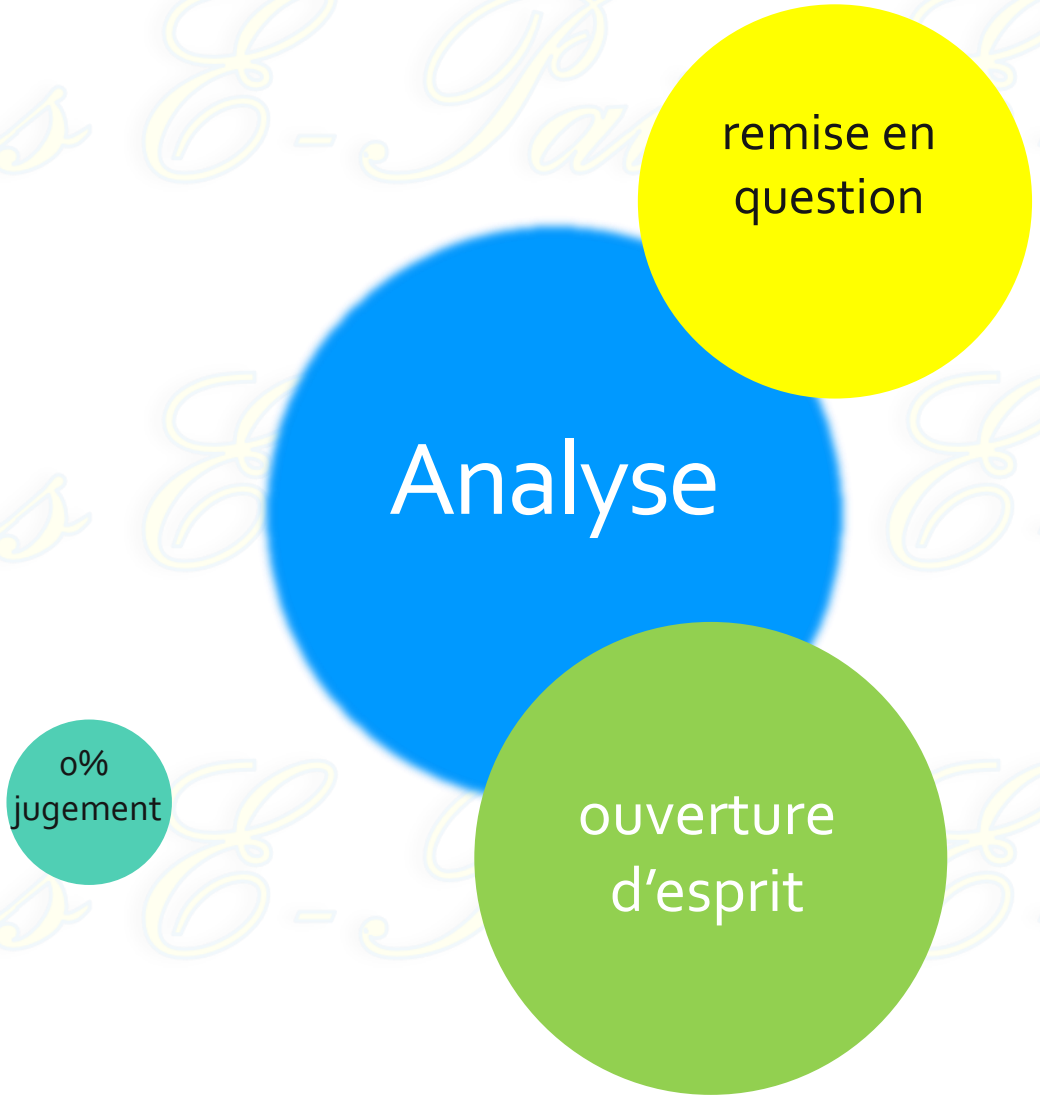

I- Qu’est-ce qu’un GAPEP ? méthodologie

- ❑ La rédaction de monographies
- ❑Le partage de cette situation avec les pairs
- ❑La rédaction du compte-rendu
- ❑Le retour du binôme d’accompagnement

II- Le rôle propre infirmier

A) Règlementation :

❑**Définition du rôle propre :**

« les actes de soins infirmiers qu'un infirmier peut mettre en œuvre de façon autonome dans le cadre de son activité professionnelle. Ce rôle propre se complète par le rôle prescrit. »

L 4311-1 et suivants du code de la Santé Publique

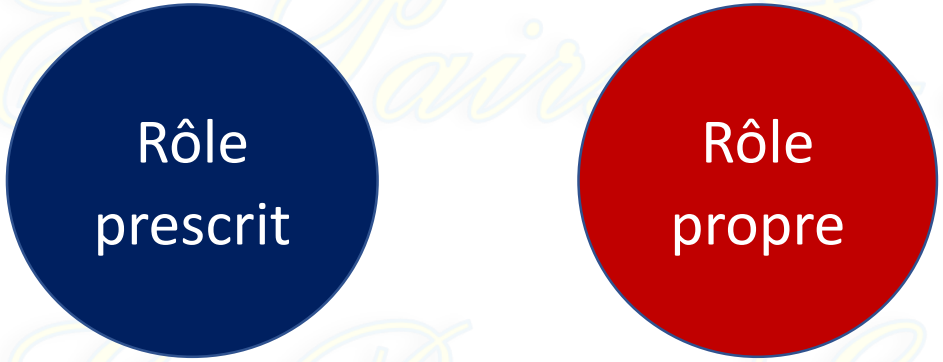

II- Le rôle propre infirmier

B) Une autre vision possible du rôle propre infirmier :

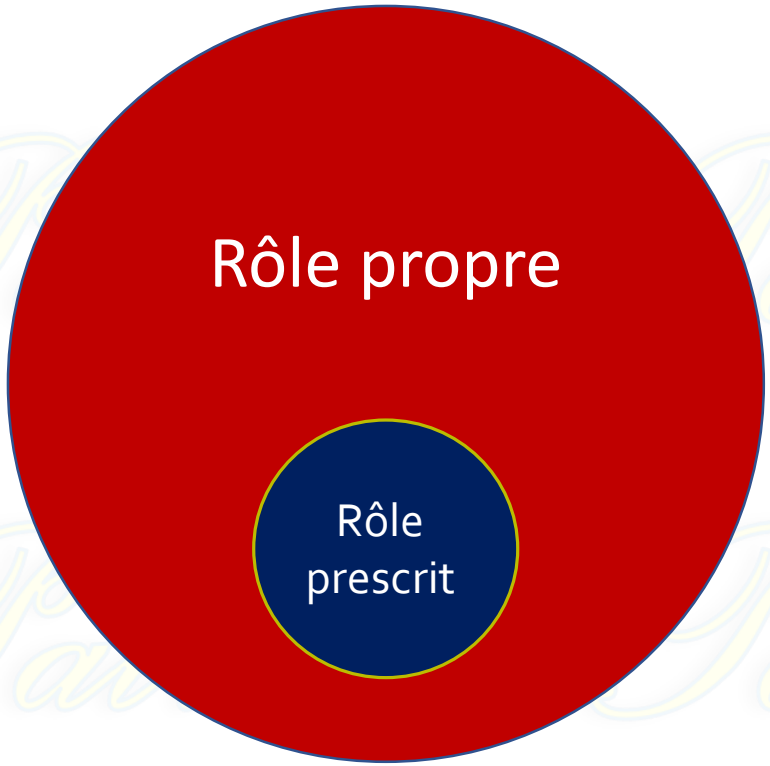

Marie Françoise Collière :
le rôle prescrit est une partie de notre activité au sein du rôle propre infirmier

II- Le rôle propre infirmier

C) En pratique

Des actes listés par décrets (R 4311-5 du Code de la santé publique) :

Exemple : Aide et soutien psychologique…

Un diagnostic infirmier (R 4311- 3):

« C'est l'énoncé d'un jugement clinique sur les réactions aux problèmes de santé présents ou potentiels d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité. »

III - Rôle propre et santé au travail

Infirmier(e) en santé au travail : **une approche clinique holistique de la personne**

- dimensions physiques
- dimensions psychologiques
- dimensions sociales.

A) L'expression du rôle propre en santé au travail

Rôle de sentinelle : repérage, orientation

- L'écoute active
- Le recueil de données et **diagnostic infirmier** en santé au travail

Rôle infirmier d'interface

Rôle dans la Prévention primaire et secondaire

Exemple : troubles du sommeil chez un salarié avec une problématique de travail -> conseils par rapport à la lumière bleue qui perturbe le sommeil//écrans le soir

Rôle de Care.

III - Rôle propre et santé au travail

B) Limites au Rôle Propre Infirmier en Santé au Travail

La réglementation

- Le rôle prescrit → **Code du travail**,
- Rôle propre (le travail réel) → **Code de la santé publique**.
- Pas de lien de transversalité entre ces 2 ministères.
- En service inter-entreprise → ⛔ revoir le salarié,

- **Manque de marges de manœuvre et d'autonomie**

Médecin du travail dépendant

Le Salarié lui-même

IV- Contribution d'un GAPEP à l'affirmation du rôle propre infirmier

A) Questionnement de la pratique :

- L'enrichissement des pratiques par l'analyse
  - Aborder le travail comme un objet de soin
  - La controverse professionnelle (Y. Clot)
  - Développement de l'usage du diagnostic infirmier au quotidien
- Prise de recul, détachement pour une lecture différente des situations
- Prise de distance par rapport à ses émotions
- Réaliser ce que l'on apporte en tant qu'infirmier, en prendre conscience
- Boucle d'amélioration continue

Professionnalisation et règles de métier

IV- Contribution d'un GAPEP à l'affirmation du rôle propre infirmier

B) L'écrit :

Ecrire, c'est réfléchir deux fois

Laisser un trace, c'est rendre le travail infirmier visible

Walter Hesbeen, infirmier chercheur :

« Nous avons été formés à l'écriture d'un acte, nous devons acquérir l'acte d'écriture. »

Mail A.LE PIOUFFLE: a.le-piouffle@agemeta.org

Merci de votre attention

Diaporama réalisé sur la base d'un travail effectué au sein du groupe GAPEP Lyon
Merci à nos collègues du GAPEP
&
Remerciement spécial à Marie Christine LIMAME pour son énorme travail de compilation

Renseignements et inscriptions : site E-pairs : http://www.e-pairs.org/